

## PASSAGER CLANDESTIN

|             |                                 |
|-------------|---------------------------------|
| Incantation | 1 action simple                 |
| Composantes | V, G                            |
| Portée      | moyenne (30 m + 3 m/niveau)     |
| Zone/Cible  | 1 créature                      |
| Durée       | 1 heure/niveau (T) ; voir texte |
| JS          | Volonté, annule                 |
| RM          | oui                             |

Le personnage projette discrètement son âme dans le corps de son hôte, afin d'observer ce qui l'entoure. Cela lui permet de l'affecter modérément. Le sort fonctionne comme une possession spirituelle mais l'hôte conserve le contrôle absolu de son corps et ignore qu'il est victime d'une possession. Le personnage ne peut pas communiquer directement avec son hôte mais il peut lui lancer des sorts à effet mental ou de nouveau passager clandestin tant qu'il peut lancer ces sorts sous forme d'action purement mentale. Même s'il lance un sort qui affecte normalement plusieurs cibles ou une zone, il n'affecte que l'hôte. Si ce dernier réussit un jet de sauvegarde contre un sort ainsi lancé, il comprend immédiatement qu'il est possédé et s'il le savait déjà, il a droit à un nouveau jet de sauvegarde contre le passager clandestin. Protection contre le Mal et les effets similaires ne chassent pas le personnage de son hôte mais ils l'empêchent de lancer de nouveaux sorts depuis l'hôte tant que leur durée n'a pas expiré.